

# 8 JURA BERNOIS

**MOUTIER** Les conseillers de ville ont accepté hier soir que les écoliers rejoignent les classes gymnasiales bilingues au terme de la 10e année obligatoire. Les avis étaient toutefois partagés

## Peu d'entrain pour la filière bilingue

CATHERINE BÜRKI

Quitter les bancs de l'école obligatoire en fin de 10e année pour suivre une filière gymnasiale bilingue de quatre ans à Bienne: jusqu'à présent impossible, cette option sera accessible aux écoliers prévôtois dès la rentrée d'août 2017. A l'instar des autres communes du Jura bernois, la Municipalité de Moutier était appelée à dire si elle rendait cette alternative possible. Hier soir, les conseillers de ville de la cité prévôtoise lui ont ainsi donné leur feu vert. Sans grand entrain toutefois, puisque seuls 23 des 38 élus présents ont opté pour le oui.

### Quatorze abstentions

En bref, et comme nous l'avons déjà amplement expliqué dans ces colonnes (JdJ du 23 juin), la proposition faite hier soir aux conseillers de ville avait pour objectif de parer à un décalage de timing entre les systèmes scolaires romands et alémaniques du canton de Berne. Le oui délivré permettra ainsi aux élèves de Moutier de rallier le cursus bilingue en même temps et pour une durée identique que leurs camarades alémaniques, lesquels sont déjà tenus de suivre une formation gymnasiale sur quatre ans, dès la 11e année.

Si, au nom de l'exécutif prévôtois, la conseillère municipale Irma Hirschi a de vive voix enjoint le plénum à plébisciter cette nouvelle option de formation hier, la qualifiant notamment de grande chance pour les écoliers francophones, force est de constater que l'enthousiasme était plus modéré du côté du législatif. En témoigne le refus net d'un élu et les quatorze abstentions enregistrées (surtout dans les rangs au-

tonomistes) lors du vote.

Si personne ne s'est alors aventuré à remettre en cause les bienfaits d'une filière bilingue, soulignons que certains ont tenu à signifier leur scepticisme quant au modèle proposé. «J'ai l'impression que le canton utilise cette filière bilingue pour ouvrir une brèche dans le plan d'étude romand et imposer sa conception alémanique de l'école, laquelle est très élitiste, à la partie francophone du canton», a notamment indiqué la PSA Francine Richon, enseignante retraitée, faisant notamment allusion au fait que seuls les meilleurs élèves seront autorisés à rejoindre la filière bilingue au terme de la 10e année obligatoire.

Souhaitant s'être elle-même battue, en tant que collaboratrice francophone de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, contre l'imposition du modèle de la Quarta (formation gymnasiale sur quatre ans) dans le plan d'étude romand, elle a dit aspirer à défendre la vision francophone de l'école. «Une école qui rassemble tous les élèves sous un même toit, qui ne sépare pas les écoliers faibles des plus forts», a-t-elle précisé, avant d'annoncer son intention de voter blanc.

Le Rauraque, Alain Piquerez, a alors également appelé le plénum à s'abstenir de voter. «A l'heure où beaucoup d'entreprises se plaignent du manque d'apprentis disponible sur le marché, il n'y pas forcément de sens à transformer la 11e année obligatoire en une première année de gymnase», a-t-il relevé.

Valentin Zuber, membre du PSA comme Francine Richon a quant à lui pris la parole pour prôner le oui. «Même s'il faut regretter que c'est une nouvelle fois pour s'adapter à une réorganisation



Dès la rentrée scolaire 2017, les écoliers prévôtois qui le souhaitent auront la possibilité de quitter l'école obligatoire à la fin de la 10e année pour suivre une filière gymnasiale bilingue de quatre ans à Bienne. KEY ARCHIVES

de la formation germanophone que les Romands doivent s'aligner, ce serait commettre une erreur que de faire payer le prix de cette subordi-

nation à nos jeunes», a-t-il relevé. Dernier à vouloir s'exprimer, l'UDC Patrick Tobler a quant à lui franchement appelé à sout-

nir la filière bilingue. «Les industriels de la région ont besoin de jeunes qui savent parler allemand», a-t-il assuré. ●

## Plus de rigueur dans le budget?

**COMPTE 2015** Bouclant sur un excédent de revenus de 219 900 fr., les comptes 2015 ont été avalisés hier soir à l'unanimité, sans discussion. Rappelant toutefois que le budget prévoyait un excédent de charges de 1,57 mio de francs, Julien Berthold (Le Rauraque) a toutefois appelé le Service des impôts à faire preuve de davantage de rigueur à l'avenir lors de l'élaboration de ce dernier.

**PANNEAUX SOLAIRES** Parmi les autres objets soumis à votation hier soir, les conseillers de ville ont encore donné, à une large majorité, leur feu vert à deux crédits. Un premier de 237 000 francs destinés à l'installation d'une centrale photovoltaïque comprenant de 844 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur la halle polysport. D'un montant de 830 000 francs, le second permettra

le rachat, par la Municipalité, de trois parcelles dans le secteur de la zone industrielle des Laives. Ceci notamment dans le but de permettre le développement futur du Technopôle.

**REMERCIEMENT** Sur proposition du Conseil municipal, le plénum a encore accepté de transformer en postulat une motion du PSA qui réclamait un droit de proposition direct au Conseil de ville pour les étrangers.

Enfin, soulignons que Pierre Sauvain, en sa qualité de président de l'Entente jurassienne, a tenu à féliciter le maire démissionnaire Maxime Zuber pour le bon travail accompli par ce dernier durant ses 22 années de mandat. Précisons que le principal intéressé était malheureusement absent hier soir. ● **CBU**

## MOUTIER Les enfants partent en safari

La journée des familles BCBE du samedi 2 juillet se déroulera au stade de foot de Moutier sur le thème du safari. Un parcours dans la steppe africaine et des aventures passionnantes attendront petits et grands. Les enfants auront par ailleurs la possibilité de s'ébattre dans les nombreux châteaux gonflables, de se faire maquiller ou de laisser libre cours à leur créativité aux stands de bricolage. Un bar à ballons ainsi qu'un bar à popcorn seront également à leur disposition. Le trio musical Diabolo se produira durant l'après-midi. La journée des familles de la BCBE s'adresse à l'ensemble de la population. Elle a lieu par tous les temps de 10h à 16h. Aucune inscription préalable n'est requise. ● **C-MPR**

## ZONTA CLUB Femmes pionnières récompensées

Le Zonta Club Delémont décerne tous les deux ans (ou presque) un prix de 5000 francs à une femme pionnière issue du canton du Jura ou de la partie francophone du canton de Berne. Ce prix récompense la création et l'innovation et encourage l'esprit d'entreprise dans tous les domaines. Le concours est lancé. L'annonce d'une candidature se fait par inscription avant le 1er juillet à l'adresse delémont.zonta@gmail.com. Un dossier de candidature devra ensuite être rempli, puis envoyé jusqu'au 31 août par poste. Le dernier prix du Zonta Club est revenu, en 2014, à Jocelyne Gasser, co-fondatrice du cirque Starlight à Porrentruy et fondatrice de l'Association Ecole de cirque du Jura, Porrentruy et Cormoret. ● **MPR**

### EN IMAGE



MICHAEL BASSIN

### RECONVILIER

**La Foire de Chandon tient son affiche** Le tracteur orange et le champ de foire dessinés par Emma Schulthess, élève de 6H à Reconvilier (à droite), ont tapé dans l'œil du jury appelé à choisir le dessin qui servira d'affiche pour la Foire de Chandon 2016. Une jolie reconnaissance pour Emma, 10 ans et demi, puisque son travail a été choisi parmi 160 autres dessins réalisés par ses camarades de l'école primaire dans le cadre du concours. Laura Fuentesfria (2e depuis la droite) et Leyla Sprunger (2e depuis la gauche), de 7H, ont respectivement remporté le 2e et 3e prix. Le jury, formé de la commission police et Foire de Chandon ainsi que d'employées municipales, a décerné un prix spécial à Samira Al Achlam (à gauche) et Clémence Broglie (absente sur la photo). Leur dessin servira pour la fête du 1er août 2017 organisée par Reconvilier. Enfin, concernant Chandon, sachez que le cortège du dimanche 4 septembre pourrait faire une boucle cette année, en passant par la Grand-Rue et la rue du Collège. Le principe est acquis, reste à voir si c'est techniquement faisable avec le passage des trains. A suivre. ● **MBA**

### ANTENNE ORP DE MOUTIER

## Remonté, le Conseil municipal réagit

Le Conseil municipal de Moutier craint pour l'avenir de la succursale ORP de sa ville. Dans un communiqué publié hier, il indique avoir récemment pris langue avec le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Service de l'emploi du canton de Berne au sujet de la possible centralisation des bureaux de l'Office régional de placement de Moutier, Saint-Imier et La Neuveville sur le site de Tavannes. Une mesure qui, rappelons-le, est actuellement étudiée par la Direction de l'économie publique du canton de Berne (Beco). Après avoir fait le point, les autorités prévôtoises constatent ainsi que le futur du bureau de Moutier semble bel et bien compromis. «Ainsi, à moins d'une décision politique contraire appartenant au nouveau conseiller d'Etat en charge du dossier (réd: démission du conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher pour fin juin), les succursales ORP du Jura bernois sont condamnées. Celle de Moutier devrait donc être fermée.»

Opposé à cette fermeture, le Conseil municipal annonce qu'il prendra position dans cette affaire. A ce titre, il entend relever «les contradictions de l'administration cantonale, souligner les vices de procédure et mettre en lumière l'incapacité des autorités à tenir leurs promesses opportunistes». Selon lui, plusieurs incohérences sont en effet à souligner dans ce dossier. Il cite notamment une récente déclaration du directeur du Beco, Adrian Studer. Ce dernier aurait affirmé, en mai dernier, que «la ville de Moutier n'était pas concernée par cette restructuration».

Le futur conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, alors qu'il était encore président du CJB, aurait lui aussi tenu des propos incorrects en indiquant sur les ondes de RJB que la réorganisation de l'ORP était

exigée par le Secrétariat d'Etat à l'économie. La Municipalité s'étonne par ailleurs que les autorités de Moutier, contrairement à celles de Saint-Imier et de La Neuveville, n'aient été ni entendues ni consultées par le Service de l'emploi avant la prise de position du CJB, qui rappelons-le est favorable à une centralisation de l'ORP. Pour finir, le Conseil municipal épingle la récente prise de position de la Délégation du Gouvernement bernois pour les affaires jurassiennes au sujet du vote communaliste. La possible fermeture du bureau prévôtois discrédite selon lui les propos de cette dernière, qui appelle les Prévôtois à «ne pas lâcher la proie pour l'ombre». «Il ressort en effet de contacts avec le Gouvernement jurassien que l'ORP de Moutier ne serait pas remis en cause dans le canton du Jura», assurent les autorités prévôtoises.

### Moutier à la même enseigne

Contacté par nos soins, le responsable de l'ORP Jura bernois Francis Barthe confirme que la fermeture de l'antenne de Moutier est actuellement à l'étude. «Cette mesure ne nous est pas imposée. Nous l'envisageons car elle permettrait de gagner en efficacité», souligne-t-il toutefois, précisant qu'un regroupement des succursales ORP de la partie alémanique du canton est aussi étudié et qu'aucune décision n'a encore été prise. Quant à la procédure de consultation, Francis Barthe convient que les autorités de Moutier n'ont été approchées que jeudi dernier, soit après celles de Saint-Imier et La Neuveville. Il dit cependant ne pas être en mesure d'expliquer pourquoi. Contacté hier, le directeur du Beco Adrian Studer n'était quant à lui pas joignable. ● **CBU**